

Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables (Spaser)

S'engager pour des achats responsables



Résultats des indicateurs

Alliade Habitat

2026

Table des matières

Le SPASER d'Alliade Habitat Leader des achats responsables sur notre territoire	p.3
Axe 1 - Optimiser la performance de l'achat	p.5
Objectif 1 Renforcer les actions achats responsables dans le processus achat	
Objectif 2 Assurer l'engagement des équipes métiers et des acheteurs	
Objectif 3 Développer des relations équilibrées avec les fournisseurs	
Axe 2 - Amplifier l'impact de nos achats pour accélérer la transition écologique	p.9
Objectif 4 Contribuer à la réduction de notre empreinte carbone	
Objectif 5 Agir pour la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	
Axe 3 - Agir pour l'insertion professionnelle et les conditions de travail	p.12
Objectif 6 Poursuivre l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi	
Objectif 7 Accentuer la prise en compte de la santé et la sécurité dans les conditions de travail	
Axe 4 - Développer l'économie locale sur tous nos territoires	p.15
Objectif 8 Optimiser l'accès à la commande publique des PME et des TPE	
Objectif 9 Favoriser les partenariats avec les acteurs locaux	
Objectif 10 Stimuler l'émergence d'offres innovantes	
Synthèse des indicateurs	p.18

Le SPASER d'Alliade Habitat : Leader des achats responsables sur son territoire

Face aux urgences environnementales, sociales et économiques, nous avons une responsabilité claire : transformer nos pratiques d'achat. Par son poids, la commande publique est un levier majeur pour accélérer, dès aujourd'hui, la transition vers une société plus responsable.

C'est dans cette perspective que s'inscrit notre Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) : il prolonge, à l'échelle d'Alliade Habitat, la dynamique des actions menées par le Groupe Action Logement en faveur de la cohésion sociale, du développement des territoires et de la transition écologique. Chaque marché, chaque consultation, chaque relation fournisseur devient ainsi une occasion concrète de créer de la valeur durable.

S'engager, innover, inspirer

Au-delà de la conformité réglementaire, le SPASER traduit une ambition collective : faire de l'achat responsable un levier de transformation et d'innovation au service de notre projet d'entreprise. Fidèles à notre ADN, nous voulons contribuer à l'équilibre et au développement social des territoires, préserver l'environnement et les ressources, valoriser les femmes et les hommes qui font nos métiers, et créer une valeur durable avec nos partenaires. Pour y parvenir, nous poursuivons un cap clair, à la fois exigeant et concret. Nous voulons d'abord optimiser notre performance achat, tout en amplifiant l'impact de nos marchés pour accélérer la transition écologique. Nous entendons aussi renforcer l'insertion professionnelle et améliorer les conditions de travail, et, enfin, soutenir le développement de l'économie locale sur l'ensemble de nos territoires.

Ce SPASER a vocation à devenir une référence partagée : un repère commun pour guider, au quotidien, les choix d'achat de l'ensemble des collaborateurs et renforcer notre impact collectif.

Elodie Aucourt - Directrice Générale



La politique d'achats responsables d'Alliade Habitat à travers le SPASER s'inscrit pleinement dans le projet stratégique de l'entreprise et dans sa mission de bailleur social engagé au service des territoires et de leurs habitants. La fonction achats constitue aujourd'hui **un pilier structurant de notre performance globale**. Elle contribue à la fois à la maîtrise économique, à la sécurisation juridique de nos pratiques, à la qualité des prestations délivrées et à la création de valeur durable. À ce titre, Alliade Habitat a fait le choix de positionner les achats comme un levier transversal, au cœur de ses actions et de sa gouvernance.

Cette politique repose sur une ambition claire : **concilier performance des achats, responsabilité sociale et environnementale, et développement local**. Elle se décline autour de plusieurs axes complémentaires : l'optimisation de la performance achat et l'engagement des équipes, l'amplification de l'impact environnemental de nos marchés, le renforcement de l'insertion professionnelle et des conditions de travail, ainsi que le soutien actif à l'économie locale, notamment par un accès facilité à la commande publique pour les PME et les TPE.

Au-delà des principes, cette démarche traduit une volonté d'**agir de manière concrète et mesurable**, en structurant nos pratiques, en développant des relations fournisseurs équilibrées et responsables, et en favorisant l'innovation et la qualité des prestations. Elle s'appuie sur l'implication des équipes métiers et des acheteurs, dans une logique de progrès continu et de responsabilité partagée.

Grâce à cette ligne de conduite forte, à travers des indicateurs de performance lisibles et objectivables, chez Alliade Habitat nous entendons faire de ses achats un **outil stratégique au service de la transition écologique, de l'inclusion sociale et du développement durable des territoires**.

Catherine LAHILLE - Responsable Achats et Fournisseurs





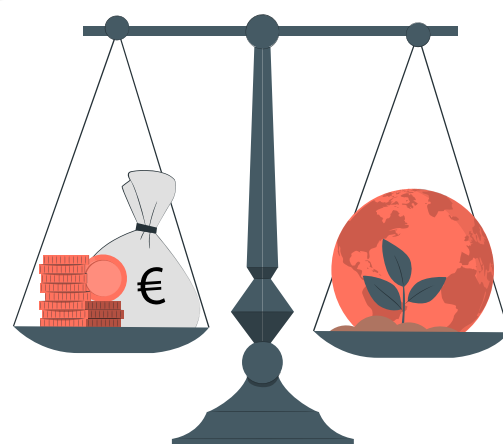
Axe 1

Optimiser la performance de l'achat



Dans un contexte marqué par l'évolution du cadre réglementaire (lois climat et résilience, industrie verte), l'intégration des considérations environnementales et sociales dans les pratiques d'achat devient une exigence incontournable. Cette obligation se conjugue à une ambition plus large : faire de l'achat un levier de performance globale, cohérent avec sa stratégie RSE, sa politique achat et le projet d'entreprise.

Face à la diversité des métiers et à la pluralité des niveaux de maturité, l'enjeu est de structurer un cadre d'action partagé, évolutif et adapté aux réalités de chaque filiale. Cette ambition sera rendue possible par une meilleure appropriation des outils par les acheteurs, la mobilisation active des prescripteurs, le renforcement du pilotage local et l'approfondissement de la relation fournisseurs, pour des achats à la fois responsables, efficaces et durables.



Objectif 1

Renforcer les actions achats responsables dans le processus achat



DESCRIPTIF

Intégrer systématiquement les dimensions RSE dans le processus achat, en s'appuyant sur une politique achat alignée avec les engagements du Groupe, des outils communs et une collaboration renforcée avec les Directions métiers au sein de chaque entité.

ACTIONS PHARES

- Affirmer une politique achat ambitieuse pour soutenir le projet d'entreprise
- Intégrer la RSE dans chaque stratégie Achat quelle que soit la catégorie
- Faire vivre un référentiel commun en matière de clauses et de critères, partagé avec les fédérations, les partenaires et les entreprises
- Piloter les achats en mode projet avec les Directions métiers : réunions de programmation et de suivi pour mesurer la pertinence des actions (utilisation d'un outil de pilotage des opérations immobilières)
- Recourir aux centrales d'achats pour simplifier les circuits administratifs et juridiques

INDICATEURS SUIVIS

- Politique achats responsables diffusée sur le site institutionnel et sur l'intranet de l'entreprise
- 100 % de nos marchés intègrent des dispositions sociales, tous secteurs confondus
- 100 % de nos marchés comportent des dispositions environnementales, tous secteurs confondus
- 100 % de nos marchés de travaux intègrent des critères environnementaux et sociaux



Objectif 2

Assurer l'engagement des équipes métiers et des acheteurs



DESSCRIPTIF

Impliquer durablement les acheteurs, prescripteurs et Directions métiers dans la mise en oeuvre du Spaser, en structurant le pilotage local et en développant les compétences clés autour de l'achat responsable.

ACTIONS PHARES

- Poursuivre le développement des compétences achats responsables des acheteurs et prescripteurs
- Animer la politique Achats responsables d'Alliade Habitat par la collaboration d'une référente Achats Responsables, en lien avec le responsable Insertion et chaque Direction métier

INDICATEURS SUIVIS

- Plus de 20 formations dans l'année
- 1 référent Achats Responsables désigné, en transverse (fonction support)



Objectif 3

Développer des relations équilibrées avec les fournisseurs



DESCRIPTIF

Renforcer une relation partenariale avec les fournisseurs, fondée sur la confiance, l'éthique et le respect des engagements, afin de soutenir la performance pérenne des achats et d'assurer un suivi optimisé de l'exécution des marchés.

ACTIONS PHARES

- Optimiser les délais de paiement fournisseurs
- Enrichir le dialogue avec nos fournisseurs :
 - Poursuivre les rencontres fournisseurs, y compris in situ pour mieux partager nos attentes et capter l'innovation
 - Mettre en place une évaluation croisée et partagée sur la performance
 - Dématérialiser l'analyse des risques fournisseurs pour mieux les accompagner dans leurs actions
- Renforcer le suivi de la transparence et de la déontologie des pratiques achats
- Mise en place d'une charte fournisseurs avec responsabilités partagées
- Mandater un médiateur interne comme moyen de règlement amiable des litiges, joignable via notre site internet

INDICATEURS SUIVIS

- 86 % de factures réglées en 30 jours
- 217 000 factures réglées en 35 jours en moyenne
- 100 % des marchés avec le Code de bonne conduite inséré
- 100 % des marchés intégrant les coordonnées du médiateur



Axe 2

Amplifier l'impact de nos achats pour accélérer la transition écologique



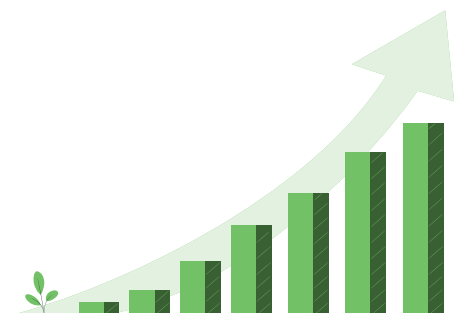
Dans un contexte marqué par l'urgence climatique, la raréfaction des ressources naturelles et l'érosion de la biodiversité, Alliade habitat, filiale du Groupe Action Logement, inscrit ses achats dans une logique de transition écologique concrète et progressive. En tant qu'acteur de référence de l'habitat sur ses périmètres le Groupe a la responsabilité d'agir sur son impact environnemental notamment à travers ses marchés de travaux, de maintenance, d'énergie ou encore d'équipements.

Cet axe s'inscrit dans la continuité de la stratégie RSE, de son plan d'économies d'énergie et de décarbonation ainsi que du socle d'engagements en faveur de la biodiversité.

Les sujets liés à la performance énergétique, au recours aux énergies renouvelables, à l'éco-conception et à la protection de la biodiversité sont des leviers prioritaires, mobilisables dans de nombreux segments d'achat, de la construction à l'entretien, en passant par les achats courants.

L'axe 2 poursuit donc une double ambition :

- réduire l'empreinte carbone des achats, en valorisant les solutions bas-carbone, les énergies renouvelables et les pratiques sobres dans tous les segments concernés (travaux, maintenance, flotte, informatique, etc.) ;
- préserver la biodiversité et les ressources naturelles, en généralisant des pratiques responsables en matière de gestion des déchets, d'usage de matériaux durables, de gestion écologique des espaces extérieurs et de sobriété des usages.



Objectif 4

Contribuer à la réduction de notre empreinte carbone



DESSCRIPTIF

Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la consommation d'énergie à toutes les étapes du cycle d'achat, que ce soit dans les opérations de construction, de maintenance, ou dans les achats courants.

ACTIONS PHARES

- Encourager les études d'opportunité de changement de vecteur énergétique décarboné et/ou ENR pour les opérations de Réhabilitation
- Contribuer à travers nos marchés à l'atteinte des objectifs BBC rénovation pour une partie des opérations de rénovation
- Privilégier, dans les marchés de travaux, le raccordement aux réseaux de chauffage urbain décarboné
- Valoriser la labellisation des entreprises (RGE ou équivalent)
- Accroître la part des énergies renouvelables et décarbonées dans la consommation totale d'énergie, promouvoir les achats d'électricité 100% renouvelable ou décarbonés dans les bâtiments tertiaires
- Organiser la remontée des données de consommations énergétiques des chaufferies collectives pour optimiser les systèmes
- Intégrer dans les marchés de Maitrise d'oeuvre un objectif de gain en consommation d'énergie et en émissions de GES (étiquettes de DPE) dans le cadre des opérations de travaux de réhabilitation
- Poursuivre l'optimisation de la vie des équipements informatiques afin de réduire le gaspillage et favoriser le renouvellement durable, acquérir des matériels informatiques à faible empreinte environnementale, recycler les matériels
- Consolider l'optimisation la flotte automobile avec des véhicules à faibles émissions (électriques ou hybrides)
- Optimiser les commandes de fournitures pour limiter l'empreinte carbone (mutualisation des livraisons, points de livraison, ...)

INDICATEURS SUIVIS

- **43% logements ayant comme vecteur énergétique principal pour la production d'eau chaude sanitaire, un vecteur renouvelable ou non fossile.**
- **47% des logements ayant comme vecteur énergétique principal pour le chauffage collectif un vecteur renouvelable ou non fossile. (Vecteur = Géothermie, chaudière bois, Solaire PV, RCU EnR&R)**
- **12% de véhicules décarbonés dans la flotte**

Objectif 5

Agir pour la préservation de la biodiversité et les ressources naturelles



DESRIPTIF

Favoriser des pratiques d'achat qui réduisent l'artificialisation des sols, encouragent la gestion écologique et limitent les déchets, en lien avec les engagements biodiversité du Groupe et les spécificités locales des territoires.

ACTIONS PHARES

- Promouvoir les matériaux bio sourcés, géo-sourcés ou de réemploi dans les opérations de travaux, prévoir le réemploi des équipements déposés
- Recourir à des prestataires déployant des pratiques de gestion différenciée écologique intégrant la biodiversité locale et sans utilisation de produits chimiques : espaces verts, nettoyage, ...
- Systématiser le recours au tri, au recyclage et au réemploi dans les marchés (travaux, déchets verts, mobilier, café, matériel informatique, équipements, ...)
- Intégrer la pose de kits économes lors des interventions de maintenance ou d'entretien

INDICATEURS SUIVIS

- 100 % des marchés de travaux intégrant une exigence de recyclage et de réutilisation des déchets de chantier
- Opérations de construction neuve ou de réhabilitation intégrant des matériaux biosourcés ou géosourcés
- Marchés intégrant des clauses de gestion durable du bois (PEFC, FSC etc) pour les opérations de construction neuve
- 100 % des marchés d'espaces verts avec des exigences de pratiques et produits écologiques
- 100 % des marchés de nettoyage avec des exigences de pratiques et produits écologiques





Axe 3

Agir pour l'insertion professionnelle et les conditions de travail



En tant qu'acteur d'utilité sociale, Alliade Habitat, filiale du Groupe Action Logement, a inscrit l'inclusion et le soutien à l'emploi comme priorités transversales de son action. Cette ambition s'incarne notamment dans les pratiques d'achat, qui permettent d'agir concrètement pour l'insertion des publics éloignés de l'emploi et pour l'amélioration des conditions de travail sur les chantiers et dans les interventions techniques.

Dans ce contexte, cet axe poursuit une double ambition :

- utiliser les achats comme des leviers de retour à l'emploi, en mobilisant l'ensemble des outils disponibles (clauses sociales, marchés réservés, recours aux acteurs de l'économie sociale et solidaire - ESS, etc.) ;
- renforcer l'intégration de considérations relatives à la qualité des conditions de travail, à la sécurité et à la prévention des nuisances dans les procédures d'achat, en cohérence avec les engagements RSE de l'entreprise;



Objectif 6

Poursuivre l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi



DESCRIPTIF

Renforcer les leviers d'insertion dans les marchés publics, via des clauses sociales, le recours à des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) et la structuration d'achats inclusifs dans les segments les plus concernés.

ACTIONS PHARES

- Encourager et développer l'emploi des personnes éloignées du marché du travail via des clauses d'insertion sociale, poursuivre le recours aux acteurs du marché de l'inclusion et auprès des secteurs adaptés
- Accompagner et suivre les engagements contractuels d'insertion auprès des fournisseurs
- Mettre en place des marchés réservés ciblant les entreprises d'insertion pour favoriser l'inclusion sociale
- Partager les bonnes pratiques avec les partenaires locaux

INDICATEURS SUIVIS

- Plus de 93 000 heures d'insertion réalisées soit 51 emplois (ETP)
- 100 % des marchés de travaux de plus de 100k€ ont une clause sociale d'insertion
- 100 % des marchés de nettoyage et espaces verts imposent de l'insertion aux prestataires et réservent des lots aux EI
- 3 676 emplois (ETP) créés par nos marchés (selon méthode TETE de l'ADEME)
- Plus de 4 784 000 € confiés aux d'entreprises de l'insertion, y compris les entreprises agréées ESUS

Objectif 7

Accentuer la prise en compte de la santé, la sécurité dans les conditions de travail



DESSCRIPTIF

Améliorer l'accessibilité des marchés publics du Groupe aux PME et aux TPE notamment par un meilleur sourcing, une anticipation des consultations et une adaptation des modalités de passation.

ACTIONS PHARES

- Valoriser les offres qui réduisent les nuisances pour les occupants, afin d'améliorer la satisfaction client (travaux, nettoyage, maintenances, ...)
- Favoriser les conditions de travail pour les salariés des prestataires (rythme de travail équilibré, pénibilité, moyens mis à disposition, ...)
- Systématiser des chartes de type « chantier propre et faibles nuisances » dans les marchés de travaux

INDICATEURS SUIVIS

- 100 % des marchés de travaux avec charte de chantier propre et faibles nuisances
- 100 % des marchés de fournitures et services avec des exigences concernant les nuisances





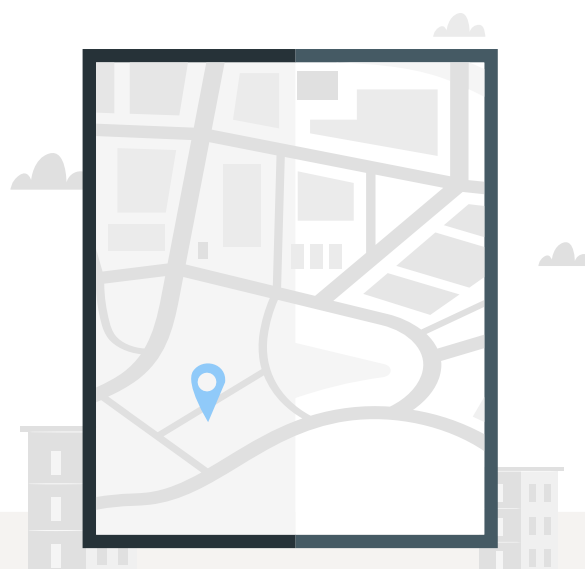
Axe 4

Développer l'économie locale sur tous nos territoires



Le développement économique local est au cœur de la mission sociale et du projet d'entreprise d'Alliade Habitat, filiale du Groupe Action Logement. En tant qu'acteur ancré sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, Alliade Habitat a un rôle-clé à jouer pour favoriser l'accès des PME et des TPE aux marchés publics, encourager les partenariats avec les acteurs économiques de proximité, et soutenir l'innovation locale.

Cet axe met en pratique ces ambitions en identifiant des leviers concrets pour faire des achats un moteur de dynamisme territorial, tout en assurant une gestion rigoureuse et ouverte de la commande publique.



Objectif 8

Optimiser l'accès à la commande publique des TPE/PME



DESCRIPTIF

Améliorer l'accessibilité des marchés publics du Groupe aux PME et aux TPE notamment par un meilleur sourcing, une anticipation des consultations et une adaptation des modalités de passation.

ACTIONS PHARES

- Poursuivre une stratégie de sourcing spécifique TPE/PME

INDICATEURS DE SUIVIS

- 66 % de dépenses avec des TPE/PME

Objectif 9

Favoriser les partenariats avec les acteurs locaux



DESCRIPTIF

Renforcer les liens avec les entreprises locales en combinant transparence des programmations, accompagnement des fournisseurs et adaptation des pratiques d'achat aux réalités territoriales.

ACTIONS PHARES

- Diffuser la programmation des achats sur le site institutionnel pour améliorer la transparence et la relation fournisseurs
- Faciliter l'accès des fournisseurs locaux aux marchés par des pratiques achats adaptées
- Organiser des actions de formation ou de sensibilisation pour les entreprises locales, en lien avec les associations professionnelles, poursuivre les actions de sourcing
- Rencontrer régulièrement les acteurs économiques du territoire

INDICATEURS DE SUIVIS

- 25 rencontres collaboratives avec les entreprises locales
- 80 % des dépenses avec des fournisseurs locaux
- Communication des marchés programmés sur le site Alliage Habitat

Objectif 10

Stimuler l'émergence d'offres innovantes



DESSCRIPTIF

Encourager le recours à des formes de marchés propices à l'expérimentation et à l'innovation, pour accompagner l'émergence de solutions nouvelles répondant à nos enjeux sociaux, environnementaux et/ou technologiques.

ACTIONS PHARES

- Recourir à la procédure de marché innovant (<100 000 €) dès que possible (article R. 2122-9-1 du Code de la Commande Publique)
- Recourir aux formes de marché optimisant les offres innovantes : SAD, Accord cadres



Axe 1 Optimiser la performance de l'achat

Objectif 1

Renforcer les actions achats responsables dans le processus achat

	2026	2027	2028
INDICATEURS SUIVIS			
• Existence d'une politique achat intégrant les considérations achats responsables, validée et publiée sur le site Internet de l'entité.	OUI	-	-
• Pourcentage du nombre de marchés de montant supérieur ou égal à 100.000 € HT intégrant des considérations environnementales.	100 %	-	-
• Pourcentage du nombre de marchés de montant supérieur ou égal à 100.000 € HT intégrant des considérations sociales.	100 %	-	-

Objectif 2

Assurer l'engagement des équipes métiers et des acheteurs

	2026	2027	2028
INDICATEUR SUIVI			
• Nombre de sessions de formation achat dans l'année.	20	-	-

Objectif 3

Développer des relations équilibrées avec les fournisseurs

	2026	2027	2028
INDICATEURS SUIVIS			
• Pourcentage des factures réglées dans un délai inférieur ou égal à 30 jours calendaires (délai entre la date de réception de la facture par l'entité et la date de son règlement).	86.30 %	-	-
• Délai moyen de paiement des factures (en jours calendaires).	34.57 j	-	-
• Existence d'un code de bonne conduite et/ou d'une charte éthique fournisseurs, validés et publiés sur le site Internet de l'entité, intégrés dans les dossiers de consultation des procédures > 40K€ HT.	OUI	-	-
• Existence d'une fonction de médiateur « relations fournisseurs », avec publication du contact mail sur le site Internet de l'entité et dans les documents de consultations.	OUI	-	-

Axe 2 Amplifier l'impact de nos achats pour accélérer la transition écologique

Objectif 4

Contribuer à la réduction de notre empreinte carbone

	2026	2027	2028
INDICATEURS SUIVIS			
• Pourcentage des logements ayant un vecteur énergétique principal renouvelable ou non-fossile pour le chauffage collectif. (Vecteur = géothermie, chaudière bois, solaire photovoltaïque - PV, réseau de chaleur urbain - RCU, énergies renouvelables et de récupération - EnR&R).	43 %	-	-
• Pourcentage des logements ayant un vecteur énergétique principal renouvelable et non-fossile pour la production d'eau chaude sanitaire. (Vecteur = géothermie, chaudière bois, solaire PV, RCU EnR&R).	47 %	-	-
• Pourcentage de logements réhabilités faisant l'objet d'une rénovation d'un niveau équivalent BBC Rénovation (étiquette B)	51 %	-	-
• Pourcentage de véhicules hybrides ou électriques dans le parc.	12 %	-	-
• Pourcentage d'opérations de construction neuve faisant l'objet d'une labellisation de type BBCE-HQE/NF Habitat HQE-Label bâtiment biosourcé - Passiv Haus.	18 %	-	-

Objectif 5

Agir pour la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles

	2026	2027	2028
INDICATEURS SUIVIS			
• Nombre de marchés intégrant des clauses de gestion durable du bois (PEFC, FSC ou équivalent) pour les opérations de construction neuve.	NC	-	-
• Pourcentage d'opérations de construction neuve ou de réhabilitation dont un ou plusieurs marchés intègrent des clauses d'utilisation de matériaux biosourcés ou géosourcés.	NC	-	-
• Pourcentage de marchés de travaux intégrant une clause ainsi qu'un objectif de recyclage et de réutilisation des déchets de chantier prévus dans les cahiers des charges (opérations de construction neuve et/ou de réhabilitation).	100%	-	-
• Pourcentage de marchés d'entretien des espaces extérieurs intégrant des exigences de gestion écologique (gestion différenciée, non-utilisation de produits chimiques, plantation d'essences locales, etc.).	100%	-	-

Axe 3 Agir pour l'insertion professionnelle et les conditions de travail

Objectif 6

Poursuivre l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi

	2026	2027	2028
INDICATEURS SUIVIS			
• Montant des dépenses auprès d'entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), y compris les entreprises agréées Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS).	4.74 M€	-	-
• Nombre d'emplois créés par nos marchés (selon méthode Territoire engagé transition écologique (TETE) de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)).	3 676	-	-

Objectif 7

Accentuer la prise en compte de la santé et la sécurité dans les conditions de travail

	2026	2027	2028
INDICATEUR SUIVI			
• Pourcentage de chantiers avec charte de type « chantier propre et faibles nuisances » (hors opérations de maintenance et de renouvellement de composants).	100%	-	-

Axe 4 Développer l'économie locale sur tous nos territoires

Objectif 8

Optimiser l'accès à la commande publique des PME et des TPE

	2026	2027	2028
INDICATEUR SUIVI			
• Pourcentage des dépenses annuelles avec des PME et des TPE.	65.83%	-	-

Objectif 9

Favoriser les partenariats avec les acteurs locaux

	2026	2027	2028
INDICATEURS SUIVIS			
• Nombre de rencontres collaboratives avec les entreprises locales (événements fournisseurs organisés sur l'année par les entités, hors réunions de suivi d'exécution des marchés et des réunions de <i>sourcing</i>).	25	-	-
• Communication au moins une fois par an de la liste des consultations prévisionnelles.	OUI	-	-
• Pourcentage des dépenses annuelles avec des fournisseurs locaux.	79.6%	-	-

Objectif 10

Stimuler l'émergence d'offres innovantes

	2026	2027	2028
INDICATEUR SUIVI			
• Nombre de marchés passés <i>via</i> la procédure marché innovant < 100 000 € HT notifiés sur l'année (cf. article R. 2122-9-1 du Code de la commande publique - CCP).	NA	-	-

Alliade Habitat

Groupe ActionLogement



Service Achats

serviceachats@alliade.com

Siège social Alliade Habitat :
173 AVENUE JEAN JAURÈS, 69007 LYON

Directrice de la publication : Nadia Bouyer. **Directrice de la rédaction :** Karen Simon. **Comité de rédaction :** Karen Simon, Jean-François Faucher, Sophie Benard, Marion Robin-Boitard, Cabinet ASEA. **Conception et réalisation graphique :** Cabinet ASEA et Wireframe Studio. **Impression :** Handiprint, entreprise adaptée / Papier 100% recyclé et certifié FSC. **Contact :** communication.al@actionlogement.fr **Action Logement** - 21 quai d'Austerlitz - CS 51456 - 75643 Paris Cedex 13 - Direction de la communication Groupe - © Action Logement septembre 2025

Mai 2026 - Crédits illustrations : storyset.com - Conception graphique : Cabinet ASEA

Édition : Service communication - Alliade Habitat

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement - Ne pas jeter sur la voie publique



ActionLogement 
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE